

DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION (DNE)

MAI 2025



ISBN : 92 – 9133 – 193 – 7



pasec
Programme d'analyse des systèmes
éducatifs de la confemen

AVANT-PROPOS

L'évaluation des apprentissages constitue aujourd'hui un levier essentiel pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs. Consciente de cet enjeu majeur, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) a engagé, depuis sa 51^{ème} session ministérielle tenue à Maurice en octobre 2004, une dynamique ambitieuse visant la mise en place et le renforcement des Dispositifs Nationaux d'Évaluation (DNE) dans États et gouvernements membres.

Dans ce cadre, la CONFEMEN, à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), a initié et coordonné la conduite par un consortium d'experts de diagnostics approfondis des DNE dans treize pays participants à l'évaluation PASEC2024 dont le Burundi. Ce diagnostic a été possible grâce au soutien précieux de l'Agence Française de Développement (AFD). Il a permis l'identification précise des forces, faiblesses et opportunités du dispositif d'évaluation à grande échelle des apprentissages, afin d'en renforcer significativement la fonctionnalité et l'efficacité.

Le présent rapport du diagnostic a été produit à cet effet et validé par le pays. Ce rapport présente les résultats et comporte une stratégie de renforcement du DNE assortie d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Nous espérons que ledit rapport servira non seulement d'outil stratégique aux décideurs politiques, aux acteurs et partenaires éducatifs, mais aussi qu'il stimulera une collaboration renforcée et un échange fructueux d'expériences

et de bonnes pratiques au niveau du pays. La synergie d'actions permettra de garantir une éducation de qualité pour tous à travers des politiques, réformes et pratiques éducatives efficaces, fondées sur une meilleure exploitation des résultats issus des évaluations des apprentissages solides et fiables.

Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN

REMERCIEMENTS

Le présent rapport n'aurait pas été possible sans la précieuse contribution de personnes et de partenaires de l'éducation. L'équipe du PASEC tient à souligner leur appui et à les remercier pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés lors de la réalisation du diagnostic et de la finalisation de ce rapport.

L'équipe du PASEC tient particulièrement à remercier les personnes des équipes suivantes qui ont aidé à la production du rapport :

- L'équipe nationale PASEC
- L'équipe de la Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP)

Nous apprécions hautement l'accompagnement de M. Coulibaly Nakakpanlan, Correspondant national de la CONFEMEN et de **M. Deloh André**, Directeur de la Veille et du Suivi des Programmes, Responsable de l'équipe nationale PASEC lors de la mission relative au diagnostic du DNE, sans oublier les contributions des équipes des ministères en charge de l'Éducation lors de la mission de finalisation du rapport.

Pour la production du rapport

Ce rapport a été produit par la CONFEMEN à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dans le cadre de l'appui que le Programme apporte aux pays pour la mise en place et le renforcement de Dispositifs nationaux d'évaluation solides et pour donner suite aux recommandations de la 51^{ème} session ministérielle.

Equipe du PASEC

Hilaire Hounkpodoté,

Coordonnateur

Adama Bologo, Chargé de projet au PASEC pour l'appui aux DNE

Bassile Tankeu,

Chef de la division « Statistiques, analyse des données et études » du PASEC

Labass Lamine Diallo,

Chef de la division « Conception des instruments, collecte des données et renforcement des capacités » du PASEC

Ousmane Birba,

Conseiller technique au PASEC

Seydou Garba Hamidou,

Conseiller technique au PASEC

Tchindebé Berkeunbé,

Conseiller technique au PASEC

Valérie Vinuesa,

Conseillère technique au PASEC

Fatimé Zara Boukar,

Conseillère technique au PASEC

Khady Mbaye Camara,

Assistante administrative principale au PASEC

Penda Seck Fall Diouf,

Assistante administrative au PASEC

Ulrich Tadajeu Kenfack,

Attaché de communication au PASEC

Expert/Consultant chargé de la conduite du diagnostic

Marius Managabamba ZOUNGRANA

Relecture du rapport :

Professeur Abdoulaye Berté

Edition et mise en page :

Mme Céline Lequeux

Le diagnostic a été possible grâce au financement du programme KIX 21.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	6
INTRODUCTION	7
1. Déroulement du diagnostic	8
1.1. Les activités menées	9
1.2. Méthodologie utilisée	11
1.3. Difficultés rencontrées	14
2. Résultats du diagnostic	15
2.1. Cartographie du DNE	16
2.2. Points forts et points faibles du DNE	24
2.3. Dysfonctionnement des ressources humaines	25
2.4. Besoins en renforcement des capacités et en équipements exprimés par le pays	27
3. Stratégie du renforcement du DNE	30
3.1. Indications sur la fonctionnalité d'un DNE	31
3.2. Objectifs	31
3.3. Analyse des forces et des faiblesses	32
3.4. Axes stratégiques et actions prioritaires par axe	36
3.5. Plan d'action 2026-2028 de la stratégie et son estimation budgétaire	38
3.6. Mécanisme de coordination et suivi-évaluation	44
4. Stratégie de financement de la stratégie et du plan d'action	45
CONCLUSION	47
Annexes	48

Sigles et abréviations

AFD : Agence française de Développement
CN : Correspondant national de la CONFEMEN
CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie
DCA : Directeur de Cabinet adjoint
DRENA : Direction régionale de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
DVSP : Direction de la Veille et du Suivi des programmes
EGENA : Etats généraux de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
ENIA : Evaluations nationales et internationales des acquis scolaires
IDH : Indice de développement humain
IEPP : Inspecteur de l'Enseignement préscolaire et primaire
MCC : Millennium Challenge Corporation
MENA : Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PND : Plan national de développement
PSE/F : Plan sectoriel Education/Formation
PTF : Partenaire technique et financier
RCI : République de Côte d'Ivoire
RN : Responsable de l'équipe nationale PASEC
SDEAS : Sous-Direction de l'évaluation des acquis scolaires
SNERS : Service national des Rendements scolaires
SVSP : Service de la Veille et de Suivi des Programmes

INTRODUCTION

La problématique de l'amélioration des systèmes éducatifs demeure un enjeu majeur pour la CONFEMEN. L'élaboration du présent rapport s'inscrit dans ce cadre et a pour objet d'accompagner la Côte d'Ivoire à renforcer son Dispositif national d'évaluation (DNE). Pour ce faire, nous avons réalisé de concert avec les acteurs et partenaires de l'Education de ce pays, un diagnostic dudit dispositif, chargé de conduire les évaluations des apprentissages à grande échelle, afin d'éclairer les décideurs dans leur prise de décision sur les politiques éducatives.

Nous avons donc, à travers un travail d'investigation basé sur la revue documentaire, réalisé les entretiens et les réunions de travail avec ces principales parties prenantes, analysé les forces et faiblesses du dispositif existant, proposé des solutions d'amélioration à même de le rendre plus fonctionnel, efficace et performant.

Un Plan d'action a été élaboré autour d'axes stratégiques qui ont été identifiés et analysés.

Dans ce rapport diagnostic, nous allons présenter les grandes articulations suivantes :

- (i) le déroulement du diagnostic du DNE ;
- (ii) les résultats dudit diagnostic ;
- (iii) la stratégie de renforcement du DNE et son plan d'action ;
- (iv) le financement de la stratégie et de son plan d'action.

1

DÉROULEMENT DU DIAGNOSTIC

1.1 LES ACTIVITÉS MENÉES

Au cours de la mission qui a duré du 4 au 15 novembre 2024, les activités suivantes ont été menées.

DATE	ACTIVITÉS MENÉES	PERSONNES/ STRUCTURES RENCONTRÉES	COMMENTAIRES /OBSERVATIONS
4/11/2024	• Réunion de travail • Entretien • Réunion de travail	• Monsieur le Correspondant national et son adjointe • Madame le Directeur-adjoint du Cabinet de Madame le Ministre en charge de l'Education • Directeur de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP), Responsable national de l'équipe PASEC avec ses deux (02) équipes	• Cette séance de travail a permis de peaufiner le programme de la mission et de recadrer surtout les agendas des rencontres. L'occasion fut belle, d'échanger également autour des forces et faiblesses du dispositif national d'évaluation • Ce fut l'occasion de rappeler l'objet de la mission et de solliciter davantage l'accompagnement de la première responsable afin que le travail se déroule dans de meilleures conditions. • Cette rencontre a été une opportunité d'échange autour du programme de la mission qui a connu quelques réajustements. Les objectifs et les attentes de la mission ont été ainsi précisées et le chronogramme finalisé. Cette équipe s'est aussi prononcée sur le fonctionnement de la structure nationale d'évaluation et a fait surtout des suggestions
5/11/2024	• Réunion de travail	• La Cheffe de file des Partenaires, assistée de Monsieur le Directeur de l'Enseignement secondaire pour MCC Côte d'Ivoire.	• Les objectifs de la mission leur ont été présentés. Il s'en est suivi des échanges sur les attentes de la réalisation du diagnostic de la DVSP. Madame la Cheffe de file, a réaffirmé le ferme engagement des PTF à accompagner l'opérationnalisation de la stratégie qui sera élaborée. Elle souhaite du reste que pour une question de sauvegarde de la souveraineté nationale, l'Etat ivoirien finance lui-même son système éducatif.

7/11/2024	• Entretien	• L'Agence française de Développement (Afd)	• La Chargée de Projet de l'Afd, Division, Education, Emploi, Formation par message écrit, le prie Monsieur le ministère de bien vouloir présenter cette stratégie devant les PTF et ceci par le canal de la DCA du MENA qui est son interlocuteur principal, car elle demeure convaincue que ceux-ci y trouveront intérêt à l'accompagner.
7/8/9/11/2024	• Entretien et réunion de travail	• Les responsables des structures centrales et déconcentrées : groupe d'acteurs de plusieurs directions en atelier de dissémination des résultats ENIA (Cf. liste de présence), DRENA d'Abidjan, de Grand BASSAM, d'Aboisso, d'Abengourou, IEPP de Yopougon, IEPP Plateau, trois (03) Conseillers pédagogiques, directeurs d'école, enseignants...)	• Ces rencontres d'échanges avec ces structures ont eu lieu soit en présentiel, soit par messages écrits ou téléphoniques. • A l'unanimité, tous apprécient l'importance de la structure, mais force est de reconnaître qu'elle est encore méconnue par beaucoup d'acteurs du système éducatif ivoirien. De plus, ceux-ci affirment que les résultats issus des évaluations (nationales et internationales) que la DVSP organise, ne sont pas suffisamment communiqués aux acteurs-terreins. Ils suggèrent en conséquence que le ministère étoffe qualitativement et quantitativement le personnel de la structure afin qu'elle puisse remplir la mission à elle confiée.
9/11/2024	• Entretiens	• Les Partenaires sociaux : la FAITIERE SYNDICALE : PLATE-FORME EDUCATION/FORMATION et REDICI (Réseau des dynamiques institutrices de Côte d'Ivoire).	• Ces partenaires sociaux du système éducatif ivoirien, à l'instar des structures centrales et déconcentrées, souhaitent qu'on accorde à la DVSP plus de visibilité en mettant à sa disposition les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour son fonctionnement.

1.2 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

1.2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à rassembler toute la documentation analytique et administrative nécessaire pour mener à bien cette activité de diagnostic. Nous avons ainsi exploité plusieurs documents s'y référant, particulièrement ceux que la Côte d'Ivoire a transmis au PASEC par le biais du CN et du RN, pour les besoins dudit diagnostic. D'autres recherches complémentaires sur le Net nous ont permis également d'élargir notre champ d'étude et de mieux cerner la problématique à analyser.

De cette recherche documentaire, nous retons en substance ce qui suit

• Le Plan sectoriel Education/ Formation

Le Plan sectoriel Education/Formation couvrant la période 2016-2025 constitue un document d'opérationnalisation de l'orientation stratégique relative à l'accélération du développement du Capital humain et de la protection du bien-être social, retenu par le PND 2016-2020. Il traduit la vision du secteur de l'Education et de la Formation de mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire des ressources humaines compétentes et productives, à travers une éducation de qualité, équitable et inclusive, qui soit en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

Parmi les différentes stratégies identifiées pour l'atteinte des objectifs que le secteur s'est fixés, figure en bonne place l'amélioration de la qualité de la gestion de la gouvernance et du pilotage du système. Le PSE/F souligne des progrès réalisés dans le domaine de l'accès. En effet une analyse diagnostique indique que les effectifs se sont accrus à tous les niveaux d'enseignement sur la période 2005-2014, contribuant ainsi à une augmentation des niveaux de couverture jusqu'en 2016. A titre illustratif le **taux brut d'accroissement de scolarisation au primaire en 2016 était de 101,3% et le taux brut**

d'accès en première année de scolarité était de 113,3%.

Le Plan sectoriel accorde également une place importante à l'efficacité interne et à la qualité du système éducatif, à travers les évaluations des apprentissages et des acquis scolaires.

Il souligne à ce sujet que l'un des aspects majeurs de l'échec scolaire est en rapport avec les difficultés de franchissement des classes d'examen. En effet, bien que les résultats aux examens nationaux aient enregistré des améliorations, ils restent à des niveaux peu satisfaisants. Les taux de réussite aux examens du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) augmentent régulièrement depuis 2000, avec une baisse ponctuelle due à la crise, en 2011 et 2012. Le taux de réussite au CEPE atteignait 79,1 % en 2014 contre 58,1% en 2011 et 55,9% en 2012. Le taux de réussite au BEPC a plus que doublé sur les dix dernières années, pour s'établir à 57,4 % en 2014, avec toutefois de fortes variations d'une année à l'autre. Quant au taux de réussite au baccalauréat, il n'a pas beaucoup évolué depuis 2000 (36 %) et varie entre 20 % et 44 % au maximum, même s'il est en progression depuis 2011.

Notons que depuis 2013, la barre d'admission en 6ème est passée à 85 points soit 10 sur 20 de moyenne, après plusieurs années où le passage en sixième était lié à la capacité de l'offre publique d'éducation au premier cycle du secondaire. Cette contrainte maintenait la barre d'admission au-dessus de 100 points, soit 12 de moyenne sur 20. Avec l'initiative de construction des collèges de proximité dans les zones rurales, la capacité d'accueil pourra s'améliorer.

Malgré les évolutions décrites plus haut, les évaluations standardisées nationales et internationales du niveau des acquis scolaires, notamment au Primaire, indiquent que la majorité des élèves n'acquiert pas les connaissances fondamentales :

- 87 % et 73 % des élèves de CE1 maîtrisent moins de la moitié de ce qu'ils devraient avoir

acquis en français et en mathématiques, respectivement.

Ces évaluations révèlent aussi des disparités de genre. Ainsi le système éducatif ivoirien présente des inégalités entre filles et garçons en mathématiques, en début comme en fin de scolarité, et ceci en faveur des garçons. À cela s'ajoutent des disparités régionales, avec de moindres performances pour le nord du pays.

● Les Etats généraux de l'Education nationale et de l'Alphabétisation

Depuis quelques années, le système éducatif ivoirien fait face à de nombreux défis. Ceux-ci portent tant sur le fonctionnement interne que sur la performance du système. **Selon le rapport de l'évaluation du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) de 2019, 59,5% des élèves en fin de cycle primaire en Côte d'Ivoire n'ont pas le niveau attendu en lecture et 82,8% en mathématiques.**

Les résultats des travaux des Etats généraux de l'Education/Formation constituent pour le système éducatif un autre référentiel pour impulser une nouvelle dynamique dans le secteur de l'Education. Les conclusions et recommandations issues de ce cadre engagent l'ensemble de la communauté éducative dans le processus de co-construction du système éducatif ivoirien, sur la base d'un diagnostic sans complaisance, afin de construire un nouveau pacte social autour de l'institution scolaire et la repositionner, au regard des besoins du développement national.

De plus, la valeur de l'Indice de développement humain (**Idh**) du pays est de **0,538** en 2019, plaçant la Côte d'Ivoire dans la catégorie « **développement humain faible** ».

L'éducation devrait donc faire de l'évaluation des acquis scolaires un outil indispensable de pilotage du système éducatif en harmonie avec l'axe stratégique 2 du Plan national de

développement, relatif au développement du capital humain. Aussi, évaluer régulièrement le système éducatif en vue de renforcer la gouvernance scolaire et offrir à tous les enfants et jeunes d'âge scolaire, un enseignement de qualité répondant aux normes nationales et internationales, devient un pacte sacré.

Malheureusement, à propos des faiblesses constatées lors de ces EGENA, il y a une insuffisance de coordination entre les entités en charge de l'évaluation, du contrôle et du suivi-pédagogique; des lacunes dans les dispositifs et programmes d'apprentissage tout au long de la vie; un faible taux de rétention au sein du système scolaire et surtout une insuffisance des dépenses publiques en matière d'éducation et des ressources dédiées aux investissements dans le secteur (**16%**).

A ce titre, les **EGENA** proposent de renforcer et rationaliser l'utilisation des données pour la prise de décision, d'améliorer la qualité et l'efficacité dans l'ensemble du secteur de l'éducation ainsi qu'avec d'autres partenaires. Par conséquent, sur le plan politique, les actions permettront de communiquer une vision commune de l'éducation pour tous, avec l'élaboration et la mise en œuvre de cadres politiques adéquats qui contribueront à la mise en place d'un système éducatif résilient, capable de prévenir les chocs ou de s'y adapter.

La mise à jour de ces cadres politiques requiert une coordination efficace des actions au sein des ministères en charge de l'éducation et de la formation entre eux, ainsi que des relations fonctionnelles avec les partenaires du système. Pour mettre en œuvre cette réforme systémique, les investissements dans les ressources humaines et matérielles en tant que piliers fondamentaux du système éducatif sont essentiels pour parvenir à un changement durable. Un financement adéquat devra également être assuré, en toute transparence et de manière responsable.

- **Le Pacte de partenariat sur l'amélioration des apprentissages fondamentaux pour une transformation durable de l'Education de Base**

C'est un document de stratégie élaboré par la Côte d'Ivoire en vue de faciliter la mise en œuvre des quarante-deux (42) réformes issues des **EGENA**.

En effet, l'opérationnalisation de ces mesures requiert un engagement de toutes les parties pour un nouveau pacte en vue de la reconstruction d'une nouvelle école ivoirienne, respectueuse des valeurs citoyennes et susceptible de permettre au pays d'accéder de façon optimale à l'émergence économique et sociale. Pour y parvenir, le Gouvernement ivoirien s'est engagé à accorder à l'Education un niveau élevé de priorité dans ses arbitrages budgétaires et à solliciter le soutien des partenaires techniques et financiers (**PTF**) du secteur de l'éducation, notamment le Partenariat mondial de l'Education (Global Partnership for Education-GPE). Ce Pacte s'insère dans la dynamique globale des interventions en cours, au profit du système éducatif ivoirien. Dans le domaine des évaluations les actions prioritaires sont les suivantes :

- renforcement du rôle et des capacités du DNE, permettant de produire régulièrement des données sur les acquis d'apprentissage au Primaire et au Secondaire ;
- renforcement du système national d'évaluation des acquis, permettant de mieux suivre l'atteinte des objectifs du Pacte ;
- renforcement des capacités des directions centrales pour analyser les données émanant des évaluations des apprentissages.

- **Le Cadre de référence nationale en évaluation des apprentissages**

Le Cadre de référence nationale en évaluation des apprentissages réaffirme les orientations du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (**MENA**) en matière d'évalua-

tion des acquis des apprenants. Il précise les valeurs et principes qui guident le processus d'évaluation, clarifie les différentes évaluations qui se déroulent au sein du système scolaire aussi bien dans les centres d'alphabétisation que dans l'Education non formelle. Il donne également des pistes d'utilisation des résultats de ces évaluations pour non seulement améliorer la qualité des apprentissages effectués, mais aussi et surtout éclairer la prise de décision dans le domaine de l'Education et de l'Alphabétisation. Il s'adresse à toutes les structures centrales et déconcentrées du **MENA** ainsi qu'aux partenaires (PTF, Parents d'élèves, Associations éducatives, Syndicats, etc) qui accompagnent la mise en œuvre de la politique éducative.

Le Cadre établit les fondements d'un système d'évaluation moderne intégrant à la fois les évaluations en classe, les examens nationaux standardisés, les évaluations nationales et internationales des acquis scolaires, de même que les évaluations des apprentissages en alphabétisation et en éducation non formelle.

La Direction de la veille et du suivi des programmes (**DVSP**) occupe une place importante dans ce cadre. Elle est la structure nationale habilitée à conduire l'évaluation nationale des acquis scolaires.

Cependant, la structuration institutionnelle de l'Education en trois (03) ministères dans le pays (Education nationale et Alphabétisation, Enseignement technique et Formation professionnelle, Enseignement supérieur et Recherche scientifique), pourrait engendrer un problème de gouvernance, rendant ainsi moins visibles les actions de la **DVSP** et annihilant même son impact positif sur le système éducatif.

En outre, nous relevons qu'il y a une insuffisance des locaux pour accueillir le personnel, une absence de ligne budgétaire pour l'évaluation nationale, une faible connaissance de la Direction par les acteurs, des difficultés à transmettre les résultats des enquêtes.

1.2.2 Type d'étude

Nous avons d'abord dans cette étude défini et clarifié les missions du DNE, son champ de compétences, son rattachement institutionnel, ses interactions avec les autres directions au sein du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, ses liens avec les autres ministères en charge de l'Education, à savoir l'Enseignement et la Formation technique et professionnel, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

En second lieu, notre travail s'est évertué à élaborer une stratégie de renforcement du DNE du pays, accompagné d'un calendrier prévisionnel.

C'est donc une étude analytique et comparative assortie de feuille de route qui clarifie les missions dévolues aux acteurs du **DNE** et qui renforce la fonctionnalité et l'efficacité de la structure.

1.2.3 Population de l'étude

L'étude a concerné les acteurs-clés du système d'évaluation notamment, le Correspondant national de la **CONFEMEN**, le Responsable national du **PASEC** et son équipe, les chefs de service du **DNE**, des directeurs et responsables techniques et déconcentrés des ministères en charge de l'Education.

Quelques partenaires sociaux, techniques et financiers y ont été associés. La liste des personnes rencontrées est jointe en annexe.

1.2.4 Echantillonnage

Dans le processus de l'échantillonnage, nous avons pris systématiquement en compte les informations fournies par les premiers responsables du système d'évaluation, celles des directions centrales et déconcentrées des ministères concernés, y compris les chefs de service du **DNE**. Cette liste a été complétée par un choix aléatoire parmi les autres acteurs du système éducatif du pays (Points focaux

du **DNE**, DRENA, encadreurs pédagogiques, enseignants, partenaires sociaux, partenaires techniques et financiers, parlementaires...).

1.2.5 Techniques et outils de collecte de données

Les techniques et outils de collecte de données utilisés se résument à des entretiens par voie électronique et/ou par support papier, ainsi qu'à des réunions de travail. Des guides d'entretien et de réunion de travail ont été élaborés à cet effet.

1.2.6 Traitement et analyse des données

Les données recueillies ont fait l'objet d'une interprétation ainsi que d'une analyse diagnostique et comparative, qui ont servi à bâtir la charpente de la stratégie.

1.3 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Nous avons prévu comme canaux ou cadres de recueil de nos données et informations, des entretiens et réunions de travail à partir de guides que nous avons élaborés. Cette activité de collecte de données auprès des acteurs ciblés devrait en principe se faire en présentiel car elle a pour avantage de recueillir des informations fiables et pertinentes.

Malheureusement, nous n'avons pas pu contacter certains responsables, à cause d'une question d'agenda.

Comme solutions envisagées, nous avons développé d'autres initiatives telles que des entretiens téléphoniques, des messages écrits, afin d'échanger avec ces responsables.

Nous n'avons pas pu non plus, comme souhaité, à la fin de notre séjour, présenter les éléments de la stratégie proposée aux premiers Responsables concernés du ministère, pas plus qu'aux PTF, pour les mêmes raisons évoquées plus haut.

2

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

2.1 CARTOGRAPHIE DU DNE

Par **Décret N°2014-678 du 05 novembre 2014 portant organisation du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique (MENET)**, le système éducatif ivoirien s'est doté d'un dispositif national d'évaluation qui a connu plusieurs aménagements, ainsi qu'il suit :

- le Service national d'évaluation des rendements scolaires (SNERS) de 1999 à 2004 ;
- la sous-Direction de l'évaluation des acquis scolaires (SDEAS) de 2004 à 2011 ;
- le Service de Veille et du Suivi des Programmes (SVSP) de 2011 à 2014
- la Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DSVP) de 2014 à nos jours.

2.1.1 Objectifs

Les objectifs assignés à cette structure sont les suivants :

• Objectif général

Il s'agira de donner des informations aux acteurs du système éducatif sur le rendement scolaire et éclairer les politiques éducatives sur les décisions structurelles à prendre.

• Objectifs spécifiques

Ils ont consisté à :

- évaluer les acquis et les compétences des élèves ;
- conduire des analyses systémiques du fonctionnement de l'éducation ;
- suivre les réformes du système éducatif ;
- mener des études et des recherches dans le domaine des évaluations, des instruments d'enquêtes ;
- développer des partenariats à l'échelle internationale et assurer la participation aux évaluations comparatives au niveau sous-régional et international ;
- publier des données et des analyses sur les discriminations et les inégalités d'accès, de qualité et de performance en éducation.

2.1.2 Ancrage institutionnel

A travers ces missions réaffirmées par le **Décret N°2021-456 du 8 septembre 2021** qui fait d'elle une Direction centrale à part entière, la DVSP jouit d'un ancrage institutionnel certain au sein du ministère. Il mène ses activités de concert avec les différentes directions centrales et déconcentrées du ministère de tutelle, où des points focaux y sont nommés.

La mise en place de ce dispositif constitue une opérationnalisation de la recommandation de la 51^{ème} session ministérielle de la **CONFEMEN**, tenue à l'Île Maurice en octobre 2004, qui stipule « qu'il faut faciliter la mise en place d'un dispositif national d'évaluation, ayant un ancrage institutionnel adapté, qui soit convenablement doté en personnels et en moyens ».

Cette structure est dirigée par un Directeur assisté de Sous-directeurs.

2.1.3 Activités réalisées en évaluations

• Evaluations nationales

EVALUATIONS NATIONALES	SOURCE DE FINANCEMENT	ANNÉE DE RÉALISATION
Evaluation ENIA des élèves de deuxième année du collège et de fin du collège	Budget ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA)	2023
Evaluation nationale EGRA/EGMA des classes de CP1 au CE1	PAPSE / Banque mondiale	2018-2024
Evaluation nationale EGRA/EGMA de la troisième année du primaire	UNICEF FONDATION-JACOB PAPSE/Banque mondiale	2019 ; 2021 ; 2022; 2023
Evaluation des élèves du Primaire au test ASER	Projet CLEF	2021-2025
Evaluation du niveau de lecture des nouveaux entrants de sixième des collèges de proximité de type C2D et 21 collèges	Contrat de Développement(C2D)	2017

• Evaluations internationales

EVALUATIONS INTERNATIONALES	SOURCE DE FINANCEMENT/ PARTENAIRES	ANNÉE DE RÉALISATION
Evaluation PASEC	MENA PASEC	2014 ; 2019, 2024
Evaluation TIMSS	Millenium Challenge Corporation (MCC)/Millenium Challenge Account (MCA)	2023

2.1.4 Etat des ressources humaines existantes et des capacités du DNE (la DVSP)

En termes de ressources humaines, le personnel du DNE se compose de vingt-sept (27) agents aux profils diversifiés.

Le personnel administratif et de soutien compte en son sein un Directeur central et deux sous-Directeurs, deux (02) Secrétaires-assistants de Direction, un (01) chauffeur, un (01) intendant.

On dénombre, parmi le personnel technique, treize (13) encadreurs pédagogiques, six (6) enseignants et un (1) ingénieur informatique, deux (02) informaticiens, et un (01) communicateur. En majorité, ceux-ci ont un bon niveau de qualification et y sont affectés sur la base de leurs compétences ou expériences et selon les besoins exprimés par la structure.

Le **DNE** et l'équipe **PASEC** partagent les mêmes locaux, constitués d'un bâtiment d'emprunt

dans l'enceinte d'un établissement public Le bâtiment est exigü, quant aux équipements, ils sont insuffisants et vétustes.

Les situations des ressources humaines et matérielles de la DVSP sont consignées dans des tableaux joints en annexe.

La composition de l'équipe nationale PASEC est jointe en annexe avec les profils des membres.

La situation du personnel de la DVSP en charge de l'évaluation

POSTES/FONCTIONS/ RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Service pédagogie et suivi des programmes	Pédagogue didacticien du secondaire	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire (CAPES)
		Master en Ingénierie des technologies en éducation
	Pédagogue didacticien du primaire	Master professionnel option Certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaire et à la direction des établissements de formation des maîtres (CAIEP)
		Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) du Primaire
Service suivi des reformes	Pédagogue didacticien du primaire et du secondaire	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire (CAPES)
		Licence en sciences de l'Education Certificat en évaluation des politiques publiques
		Certificat d'aptitude pédagogique des centres d'animation et de formation pédagogique (CAP/CAFOP)
Service statistiques, gestion des données et analyses systémiques	Pédagogue didacticien du Primaire du Secondaire	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'Enseignement secondaire (CAPES) Certificat en évaluation des politiques publiques Master de recherche en mathématiques
	Informaticien	Diplôme d'ingénieur en système des réseaux informatiques et télécommunication
	Psychologue	Master professionnel option orientation

Service des instruments et procédures d'évaluation	Pédagogue didacticien du primaire et du secondaire	Certificat d'aptitude pédagogique des centres d'animation et de formation pédagogique (CAP/CAFOP)
		Certificat d'aptitude pédagogique des collèges modernes (CAP/CM)
Service des ressources numériques	Informaticien	Master Informatique option Informatique et Développeur d'application Certifié en Data Computer and Telecom Network Certifié Cisco Système (CCNA1,2,3,4) BTS Informatique industrielle et maintenance
	Pédagogue didacticien du Secondaire et Informaticien	Certificat d'aptitude pédagogique des collèges modernes (CAP/CM) Diplôme d'ingénieur de conception en informatique
Service partenariats et projets	Pédagogue didacticien du Secondaire et du Primaire	Maitrise en sciences de l'éducation Certificat d'aptitude pédagogique des centres d'animation et de formation pédagogique (CAP/CAFOP) Certificat d'aptitude pédagogique pour l'Enseignement secondaire (CAPES)
Service communication	Pédagogue didacticien du Secondaire et du Primaire Technicien supérieur de la communication	Master professionnel en lettres modernes Brevet de technicien supérieur en communication et ressources humaines Licence en marketing et management
Service Observatoire des inégalités et analyse sur la qualité et la performance en éducation	Pédagogue didacticien du secondaire et du primaire	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire (CAPES) Certificat d'aptitude pédagogique des centres d'animation et de formation pédagogique (CAP/CAFOP) Maitrise en psychologie de l'enfant Master en politique sectorielle et gestion des systèmes éducatifs

Service contrôle qualité, audit interne et mitigation des risques	Pédagogue didacticien du secondaire	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire (CAPES)
	Contrôleur de qualité	Brevet de technicien supérieur industrie agro-alimentaire : contrôle qualité
Intendance	Gestion des ressources financières, matérielles et logistiques	Brevet de technicien supérieur en finance comptabilité Diplôme d'études supérieures, spécialisé en audit et contrôle de gestion

La situation des ressources humaines de l'équipe nationale PASEC

POSTES/FONCTIONS/RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Responsable National	Directeur de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP)	Certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaires et à la direction des établissements de formation des maîtres (CAIEP) Certificat en gestion stratégique, suivi-évaluation de projet et programme
Planificateur	Directeur des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS)	Démographe, planificateur
Economiste/statisticien	Sous-directeur du suivi évaluation à la DVSP	Diplôme d'ingénieur de travaux publics : option bâtiment Diplôme d'ingénieur de conception en gestion de projet Master en régulation économique et gestion de projets d'infrastructure
Statisticien du collège	Sous-directeur par intérim de l'observatoire des inégalités à la DVSP	Maîtrise en sciences de l'éducation Certificat d'aptitude pédagogique des centres d'animation et de formation pédagogique (CAP/CAFOP)
Statisticien de l'école primaire	Chef du service statistiques, gestion des données et analyses systémiques à la DVSP	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'Enseignement secondaire (CAPES) Certificat en évaluation des politiques publiques

POSTES/FONCTIONS/ RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Pédagogue en français du collège	Service partenariats et projets à la DVSP	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire (CAPES)
Pédagogue en mathématiques du collège	Chef du service de la Veille stratégique de la prospective et de l'intelligence économique à la DVSP	Certificat d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire (CAPES)
Pédagogue en français de l'Enseignement primaire	Service pédagogie et suivi des programmes à la DVSP	Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) du primaire
Pédagogue en mathématiques de l'Enseignement primaire	Chef du service suivi des reformes à la DVSP	Certificat d'aptitude pédagogique des collèges modernes (CAP/CM) Licence en sciences de l'éducation Certificat en évaluation des politiques publiques
Informaticien	Chef de service digitalisation et maintenance informatique à la DESPS	Licence en développement d'application et E-services
Responsable financier	Intendant à la DVSP	Brevet de technicien supérieur en finance comptabilité Diplôme d'études supérieures, spécialisé en audit et contrôle de gestion

Tableau récapitulatif de la cartographie du DNE

DÉSIGNATION/ ÉLÉMENTS	SITUATION	COMMENTAIRES/ OBSERVATIONS/SOURCE DE VÉRIFICATION
Existence du DNE	Oui	• Décret N°2014-678 du 05 novembre 2014 portant organisation du MENET ; • Décret N°2021-456 du 8 septembre 2021 portant organisation du MENA
Structure organisationnelle du DNE	La Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DSVP).	• Cf. organigramme du ministère
Existence de structures déconcentrées/décentralisées	Oui	• Note de service du ministère, pour la mise en place des Points focaux de la DVSP dans les DRENA,, les IEPP et les établissements secondaires / • Mise en place effective - Besoin de renforcement de capacité
Ministère/structure de rattachement/Ancrage institutionnel	Une Direction centrale du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, rattachée au Cabinet du MENA	• Cf. organigramme du ministère
Type d'actions réalisées en évaluation	• Evaluation ENIA (Evaluation nationale des acquis scolaires en français et en mathématiques des élèves de deuxième année du collège et de fin du collège) ; • Evaluation nationale EGRA/EGMA des classes de CP1 au CE1 ; • Evaluation nationale EGRA/EGMA de la troisième année du Primaire ; • Evaluation nationale des acquis scolaires des classes de CE1 et de CM2 en mathématiques et en français ; • Evaluation des élèves du Primaire au test ASER ; • Evaluation des nouveaux entrants au collège ; • Evaluation PASEC; • Evaluation TIMSS Toutes les évaluations nationales sont conduites par le DNE(DVSP). Quant à celles qui sont internationales (PASEC et TIMSS), il y participe à travers son équipe technique.	• Cf. programme d'activités de la structure • site internet de la DVSP

DÉSIGNATION/ ÉLÉMENTS	SITUATION	COMMENTAIRES/ OBSERVATIONS/ SOURCE DE VÉRIFICATION
Existence d'une politique nationale d'évaluation	Oui	Un Cadre de référence nationale en évaluation des apprentissages, réaffirmant les orientations du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA) en matière d'évaluation des acquis des apprenants (mars 2024)
Niveau d'intégration du DNE dans le système éducatif et politiques publiques	Fort appréciable	Il existe une certaine cohérence entre le DNE et les autres cadres de la politique éducative (EGENA, PSE/F, la Task force, le Cadre de référence nationale en évaluation des apprentissages, le Pacte de partenariat sur l'amélioration des apprentissages fondamentaux pour une transformation durable de l'Education de Base). • Cf. rapport de synthèse des concertations nationales sur les Etats généraux de l'Education (19 Juillet 2021 au 13 Avril 2022) • utilisation des résultats des évaluations pour la prise de décisions, pour l'élaboration des politiques de programmes et projets en éducation. • suivi des recommandations issues des évaluations et de l'exploitation des résultats

Fonctions principales du DNE	• Organisation des évaluations nationales et internationales ; • Publication des résultats des évaluations ; • Cf. missions du DNE	• Cf. missions de la DVSP
Ressources humaines	27 agents aux profils diversifiés, absence de statisticien diplômé et de planificateur en éducation, plusieurs agents de l'équipe PASEC sont également du DNE. (Cf. organigramme et tableau synoptique du personnel). Le personnel technique le personnel administratif et de soutien...	...
Ressources matérielles	Insuffisance de ressources matérielles existantes, notamment, des matériels informatiques(ordinateurs) ; quelques bureaux vétustes. Manque de moyens roulants à la DVSP.	
Budget annuel/source de financement	Budget annuel suffisant de la DVSP, alloué par l'Etat pour son fonctionnement. De même, appui des PTF pour la conduite des évaluations.	

2.2 POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU DNE

Les points forts de la structure se résument ainsi qu'il suit :

- la création de la structure par Décret et son érection en Direction centrale ;
- la disponibilisation d'un personnel pour la structure ;
- la désignation de Points focaux dans les DRENA, IEPP et les établissements secondaires ;
- la conduite de tout le processus des évaluations de types EGRA-EGMA (Tablette) et ENIA (crayon-papier)
- la participation aux évaluations internationales PASEC et TIMSS, bénéficiant aussi à des équipes nationales
- l'organisation régulière d'évaluations nationales et internationales depuis 2014

Quant aux points faibles, ils peuvent être dénombrés comme suit :

- insuffisance d'équipement ;
- insuffisance et exigüité des locaux, destinés au personnel ;
- insuffisance de budget conséquent pour le fonctionnement de la direction
- absence d'allocation budgétaire interne pour financer les évaluations nationales et internationales, à grande échelle, des apprentissages ;
- insuffisance de personnel technique pour conduire des évaluations
- faible capacité du personnel technique en évaluation des acquis
- manque de formation des Points focaux, désignés, afin qu'ils jouent efficacement leurs rôles ;
- bicéphalisme des attributions chez certains agents
- cumul d'attribution chez certains agents (occupant plusieurs postes à la fois) ;
- faible visibilité de la structure ;
- absence d'interaction en matière d'évaluation des acquis scolaires avec les autres ministères

en charge de l'éducation ; le système éducatif étant unique et transversal (Enseignement technique et professionnel, Enseignement supérieur et Recherche scientifique).

2.3 DYSFONCTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Ils sont nombreux les agents de la DVSP à occuper des postes dont ils n'ont pas la compétence. C'est le cas par exemple de pédagogues ou d'enseignants qui sont nommés Chefs de service de la Communication et des Relations publiques, ou encore Chef de service des Ressources humaines ou Gestionnaires des courriers...

Les missions assignées à cette structure, proposent la mise en place de personnel qualifié et en nombre suffisant. La DVSP a besoin de statisticiens, de planificateurs, de gestionnaires en ressources humaines.

Besoins en personnel

PROFIL	NOMBRE	QUALIFICATION	RÔLE/TÂCHES
Statisticiens	05	• 2 ingénieurs économistes statisticiens • 3 ingénieurs en travaux statistiques	• Traitement et analyse des données statistiques pour la rédaction des rapports nationaux. -Application des techniques statistiques avancées • Gestion des échantillons collectés dans les écoles primaires et les établissements secondaires. • Codification des items des tests cognitifs et questionnaires de contexte • Gestion de la saisie des données collectées • Gestion des bases de données
Planificateurs	02	• Diplômé ou certifié en planification	• Fourniture des informations sur le système éducatif • Contribution à l'élaboration du diagnostic et du plan sectoriel éducatif • Participation à la rédaction du rapport national.

Communication	01	• Diplômé en communication	• Production de supports de communication (Présentation Powerpoint, dépliant, kakemono, vidéo) • Elaboration des plans de communication sur les résultats des évaluations • Visibilité assurée sur les réseaux et internet
Ressources Humaines	03	• Diplômés en gestion des Ressources humaines	• Gestion des informations administratives du personnel • Identification des besoins en formation • Suivi de la gestion des effectifs (besoins en personnel) • Elaboration d'un plan de formation • Gestion des absences et disponibilité du personnel
Informaticiens	03	• Diplômés en gestion des Ressources humaines	• Gestion des informations administratives du personnel • Identification des besoins en formation • Suivi de la gestion des effectifs (besoins en personnel) • Elaboration d'un plan de formation • Gestion des absences et disponibilité du personnel
Financiers	01	• 1 Intendant	• Elaboration du budget • Exécution du budget • Elaboration du rapport financier • Montage des dossiers financiers
Pédagogues de l'enseignement général	13	• Français (1) • Anglais (1) • Mathématiques (2) • SVT (2) • Physique-Chimie (2) • Espagnol (1) • Allemand (1) • TICE (1) • Histoire-Géographie (1) • EDHC (1)	• Relecture et adaptation des tests au contexte national • Supervision de la traduction des tests et instruments d'enquête. • Formation à l'administration des tests • Supervision de l'encodage des instruments de retour de la collecte.
Didacticiens de l'enseignement général	04	• Spécialistes en sciences de l'éducation de l'enseignement général	

PROFIL	NOMBRE	QUALIFICATION	RÔLE/TÂCHES
Pédagogues de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	07	• Pédagogues des disciplines de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	En perspective, mise en œuvre de l'évaluation de l'EPT, arrimée à la dynamique du PASEC
Didacticiens de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	03	• Spécialistes en sciences de l'éducation de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle	

2.4 BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET EN ÉQUIPEMENTS EXPRIMÉS PAR LE PAYS

• Besoins en renforcement des capacités

Il faudrait procéder :

- au recrutement d'agents et les former en technique d'analyse et de saisie des données, en psychométrie et en gestion de projet d'évaluation ;

- au recrutement d'agents outillés en technique de planification et à l'utilisation de nouveaux logiciels ;
- au recrutement d'un financier formé aux procédures de gestion financière, en lien avec les évaluations et les partenaires ;
- à la mise à disposition de la DVSP d'un gestionnaire des Ressources humaines outillé en technique de management du personnel ;
- l'organisation des voyages d'études pour un partage d'expériences et de meilleures pratiques au niveau international.

FORMATION	CIBLE	PERIODE
L'utilisation du logiciel R / Stata / SPSS	• Statisticiens • Informaticiens	
Echantillonnage avec R / Stata / SPSS		
Utilisation du logiciel NVIVO	• Statisticiens • Informaticiens	
Suivi-évaluation	• Statisticiens • Pédagogues • didacticiens	

Théorie à l'items (IRT)	• Statisticiens • Pédagogues • didacticiens	
Développement d'applications dans le langage Python	• Informaticiens • Statisticiens	
Développement d'applications mobile flutter	• Informaticiens	
Formation en data Analytics	• Informaticiens • Statisticiens	
Rédaction de rapports d'évaluation des apprentissages	• Statisticiens • Pédagogues • didacticiens	
Technique d'élaboration des items	• Pédagogues didacticiens	

• Besoins en équipements

La DVSP a besoin d'une dotation en équipements adéquats. Il lui faut un bâtiment qui puisse abriter tous les agents et leur permettre

de travailler dans la quiétude. Il faut mettre à la disposition de ces agents du matériel informatique performant, des logiciels de qualité et des moyens logistiques roulants.

EQUIPEMENT	DENOMINATION	QUANTITÉ
Un bâtiment	Bureaux	30
	Salle de réunion (100 places)	1
	Salle multi média	1
	Magasin de stockage	1
	Une salle serveur	1
	Une salle de reprographie	1
Matériel informatique	Des ordinateurs de bureau	50
	Des ordinateurs portables	50
	Des tablettes	150
	Des disques durs externes	30
	Des vidéo projecteurs	10
	Des imprimantes-laser multifonction	2
	Un risographe	1
	Des imprimantes de bureau	30

EQUIPEMENT	DENOMINATION	QUANTITÉ
Logiciels	Des statas	10
	Tangerine	Abonnement de 5 ans
	Des SPSS	10
	Des NVIVO	10
	Microsoft 365	100
	Des anti-virus	100
Logistiques roulants	Des véhicules 4X4	5
	Des véhicules de navette	2
Matériel de communication	Des appareils photos	
	Des caméoscopes	
	Des logiciels de communication	

Un tableau récapitulatif des besoins en ressources humaines, en renforcement des capacités et en équipements est joint en annexe.



STRATÉGIE DU RENFORCEMENT DU DNE

3.1 INDICATIONS SUR LA FONCTIONNALITÉ D'UN DNE

Le **DNE**, dans sa conception actuelle, ne remplit pas toutes les conditionnalités fonctionnelles qui ferait de lui un organe fédérateur de toutes les structures d'évaluation du système éducatif ivoirien. Aussi, convient-il de réorienter ses missions et de recadrer son ancrage institutionnel en lui accordant un poids administratif et politique plus visible. Le DNE prendrait en compte la structuration institutionnelle de l'Education en trois (03) ministères dans le pays (Education nationale et de l'Alphabétisation, Enseignement technique et Formation professionnelle, Enseignement supérieur et Recherche scientifique).

Une telle option est indispensable, car le contraire pourrait engendrer un problème de gouvernance, rendant ainsi moins visibles les actions du DNE et annihilant du même coup son impact positif sur le système éducatif. C'est pourquoi l'organisation structurelle du DNE devrait prendre en compte les caractéristiques suivantes :

- création d'un **comité d'orientation** qui est une instance incluant des membres variés (parlementaires, société civile, syndicats, etc.) pour couvrir tout le système scolaire en proposant, examinant et tenant en compte les évaluations. Dans ce comité d'orientation, tous les trois ministères en charge de l'Education doivent être représentés.
- dynamisation et renforcement de la DVSP qui a déjà cette culture en matière d'évaluations, en vue de faire d'elle une **cellule technique** qui soit un opérateur des évaluations standardisées. Elle serait alors capable d'analyser, d'interpréter, de synthétiser, de diffuser et d'utiliser les résultats des évaluations, éclairant ainsi les décisions politiques ;
- mise en place d'un **mécanisme de coordination et de suivi-évaluation**.

3.2 OBJECTIFS

Objectifs généraux

Il s'agira :

- d'une part de fournir des données fiables sur les performances des élèves et du système éducatif pour soutenir le développement des politiques éducatives efficaces;
- d'autre part d'analyser et d'utiliser les résultats des évaluations, permettant
 - d'identifier les besoins de réformes dans les systèmes éducatifs,;
 - de suivre l'efficacité des interventions pédagogiques mises en place;
- de développer les compétences nécessaires au sein des ministères de l'éducation, pour mener des évaluations internes régulières et fiables.

Objectifs spécifiques

Ils consisteront à :

- effectuer des évaluations périodiques des acquis des élèves pour fournir un suivi continu de la performance du système éducatif ;
- établir des benchmarks et des indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité des programmes éducatifs et les interventions ;
- offrir des formations continues aux évaluateurs/équipes techniques et aux enseignants pour améliorer la conduite des évaluations et l'interprétation des données.
- améliorer la collecte et l'analyse des données d'évaluation, en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Les types d'appuis à un DNE, selon le PASEC

L'appui nécessaire pour les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) varie grandement selon leur état de développement et leur intégration dans les systèmes éducatifs nationaux. Cette stratégie définit des approches spécifiques pour soutenir les DNE, en tenant compte de leur état des lieux, suite au diagnostic.

1. Renforcement des capacités

- **Objectif** / Recruter / Mettre à disposition et améliorer les compétences techniques et analytiques des équipes existantes;
- **Méthodes** / Recruter, offrir des formations avancées en analyse de données, en psychométrie, et en gestion de projets d'évaluation. Il faudra aussi faciliter des échanges avec d'autres pays pour partager et adopter les meilleures pratiques internationales.

2. Mise à jour technologique

- **Objectif** / Moderniser les outils et les processus d'évaluation pour augmenter l'efficacité et la précision.
- **Méthodes** / Investir dans de nouveaux logiciels d'analyse de données et de gestion de l'information. Il faudra aussi développer des plateformes en ligne pour faciliter la saisie et l'analyse des données éducatives.

3. Renforcement institutionnel

- **Objectif** / Consolider l'autonomie et la pérennité des DNE.
- **Méthodes** / Revoir et renforcer les cadres juridiques et réglementaires qui gouvernent les DNE, assurant leur fonctionnalité, leur autonomie et leur alignement avec les objectifs éducatifs nationaux.

4. Financement et ressources

- **Objectif** / Assurer les ressources nécessaires pour le fonctionnement des DNE et la conduite des évaluations.
- **Méthodes** / Mobiliser des fonds à fournir par des partenariats internationaux, des subventions gouvernementales, et des collaborations avec des organismes de financement éducatif.

5. Promotion de la culture d'évaluation

- **Objectif** / Sensibiliser à l'importance de l'évaluation dans l'amélioration de la qualité éducative et y engager les parties prenantes.
- **Méthodes** / Organiser des campagnes de communication, des ateliers de travail avec les éducateurs, les parents d'élèves et les décideurs. Il faudra alors publier régulièrement les résultats des évaluations pour renforcer la transparence et la confiance dans les processus d'évaluation.

6. Suivi et soutien continu

- **Objectif** / Maintenir une amélioration continue des capacités des DNE.
- **Méthodes** / Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances des DNE; leur offrir un soutien continu en termes de formation et de ressources.

3.3 ANALYSE DES FORCES ET DES FAIBLESSES

Nous retenons que de grâce à la volonté politique des premiers responsables en charge de l'éducation, le système éducatif ivoirien dispose d'un DNE. Ce dispositif est structuré et les missions qui lui sont dévolues sont identifiées. Il est doté d'un personnel diversifié en profil mais pas en nombre suffisant.

Un Directeur et deux sous Directeurs managent la structure. Le DNE mène ses activités conformément aux textes et cadres réglementaires de la politique éducative en vigueur.

Une analyse des forces et des faiblesses du DNE se présente comme suit

● Les forces du DNE

Elles s'étendent à la création de la structure et à son érection comme direction centrale du ministère en vue de la rendre plus visible et plus opérationnelle. A cet effet, il est mis à sa disposition un personnel aux profils divers, des points focaux au niveau des structures déconcentrées

pour l'appuyer dans la conduite des évaluations, malgré la modestie des moyens financiers.

● **Les faiblesses du DNE**

Elles sont nombreuses et concernent plusieurs points. Il faut citer d'abord l'absence de comité d'orientation, ensuite l'insuffisance de budget, puis le manque de personnel qualifié et enfin, l'exiguïté des locaux. Les mobiles de la faiblesse du DNE sont très perceptibles et sont dus à une méconnaissance du dispositif par la majorité des acteurs du système éducatif ivoirien.

En effet, les personnes rencontrées dans les différentes structures, l'ont affirmé lors des échanges que nous avons eus avec elles. A l'unanimité, elles apprécient l'existence du dispositif. Cependant, elles affirment que les résultats des évaluations organisées par le DNE dans sa configuration actuelle ne sont pas suffisamment communiqués et que le dispositif lui-même manque de visibilité et ne bénéficie pas d'un ancrage institutionnel fort.

● **Les points d'amélioration/recommandations**

Il serait souhaitable :

- de développer le cadre institutionnel et organisationnel, notamment par la restructuration du DNE, conformément aux caractéristiques prescrites par le PASEC ;
 - de mettre en place un comité d'orientation avec toutes les parties prenantes concernées par l'évaluation à grande échelle des apprentissages ;
 - de faire une large diffusion du Décret de création du DNE ;
 - de travailler à clarifier les statuts et missions du CN, équipe nationale/RN, DNE.
- Il faudra renforcer les capacités du DNE en ressources humaines et matérielles ;
 - doter le DNE d'un local adéquat et l'équiper pour y installer le personnel ;
 - doter le DNE en personnel suffisant et qualifié afin d'éviter les doublons ;
 - renforcer les capacités du personnel de la structure ;
 - signer avec chaque agent un contrat d'objectifs ou de performance ;

- mettre à la disposition du DNE toutes les compétences souhaitées en personnel ;
- outiller les Points focaux du DNE afin qu'ils puissent jouer convenablement leurs rôles ;
- opérationnaliser les recommandations des EGENA relatives au recrutement des responsables.

Il serait aussi nécessaire de renforcer les capacités de diffusion et d'exploitation des résultats des évaluations du DNE :

- en mettant en place un bon plan de communication pour la diffusion des résultats des évaluations ;
- en mettant en place un mécanisme de suivi-évaluation de la structure ;
- en faisant parvenir les résultats de l'évaluation des acquis scolaires à tous les niveaux.
- en renforçant la mobilisation des ressources financières ;
- en mobilisant des fonds sur le budget national et auprès des PTF, pour financer le fonctionnement du DNE.

Tableau récapitulatif des besoins en appui institutionnel, en ressources humaines, en ressources matérielles pour prendre en charge les points d'amélioration ou les recommandations

DOMAINE	POINTS D'AMÉLIORATION	BESOINS	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
Appui institutionnel	• La restructuration du DNE • La communication au sein de la structure • Un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation du DNE • La clarification des statuts et missions du CN, équipe nationale/ RN, DNE ; • L'Opérationnalisation les recommandations des EGENA relatives au recrutement des responsables • La diffusion des textes juridiques et les résultats de l'évaluation des acquis scolaires à tous les niveaux	• Cellule technique et Comité d'orientation • Un plan de communication • La régulation et la redevabilité • La clarification des rôles et des tâches • La visibilité du DNE	• Le DNE dans son profil actuel est une direction centrale avec une autonomie limitée sur les plans organisationnel, administratif, financier.... A ce titre, il a besoin d'être restructuré conformément aux caractéristiques souhaitées. • Les activités menées au sein de la structure sont d'une importance capitale pour le système éducatif. Le monde éducatif ivoirien devrait en être suffisamment informé, mais ceci n'est possible qu'à travers la mise en place d'un bon Plan de communication. • Il faut créer les conditions indispensables qui renforcent l'implantation et la visibilité du DNE dans les sphères institutionnelle et politique. • Trois structures qui sont une émanation de la CONFEMEN doivent en principe être complémentaires dans la recherche de la qualité de l'éducation. Malheureusement, d'énormes dysfonctionnements constatés sur le terrain sont préjudiciables à nos systèmes éducatifs. Il est donc impératif que les rôles et responsabilités soient clarifiés. La mise en place du DNE va permettre cette clarification en matière d'évaluations nationales et internationales. • Ils sont nombreux les acteurs du système éducatif ivoirien qui ne connaissent pas le DNE.

Ressources humaines	• La dotation du DNE en personnel suffisant et qualifié afin d'éviter les doublons • La capacitation des agents du DNE • La signature de contrats d'objectifs ou de performance avec les agents • La mise à la disposition du DNE de compétences est souhaitée en termes de personnel • La capacitation des Points focaux du DNE afin qu'ils puissent jouer convenablement leurs rôles	• Des ressources humaines nécessaires pour un fonctionnement optimal du DNE. • Des Points focaux bien outillés à même de jouer efficacement leurs rôles	• Le DNE ivoirien, dans sa structuration actuelle, n'a pas le personnel approprié pour mener à bien ses activités régaliennes. Pourtant, les ressources humaines spécifiques indispensables à une équipe technique de Dispositif national d'évaluation (DNE) doivent être très précises. Une équipe type doit inclure un responsable de l'équipe technique du DNE, chargé de la coordination et de la gestion opérationnelle globale ; il devra aussi compter en son sein des pédagogues ou didacticiens pour concevoir/ adapter les tests et superviser leur administration; de même que il faudrait inclure des statisticiens pour le traitement et l'analyse des données ; un planificateur éducatif pour apporter une expertise approfondie sur le système éducatif ; un communicateur chargé de concevoir les outils et supports de diffusion des résultats ; un informaticien pour la gestion des bases de données et le support technique; un financier chargé de la gestion budgétaire et administrative. Chacun de ces rôles exige des qualifications précises et des expériences spécifiques, garantissant ainsi la rigueur méthodologique et l'efficacité opérationnelle des évaluations • Les Points focaux ont été nommés dans les structures déconcentrées, mais ils ignorent le rôle qu'ils doivent jouer. Il faut nécessairement les outiller en conséquence
Ressources matérielles/ Equipements	• La dotation du DNE d'un local adéquat et équipé pour installer le personnel	• Un espace de travail adéquat et bien équipé	• Les agents du DNE partagent le même bâtiment avec ceux de l'équipe PASEC. Les locaux de ce bâtiment sont exigus, de plus, l'équipement y est inadapté et insuffisant
Ressources financières	• La mobilisation des fonds sur le Budget national et ceux des PTF pour financer le fonctionnement du DNE	• Un budget conséquent pour mener les activités	• Le DNE n'a pas d'allocation budgétaire pour fonctionner. La mobilisation de fonds sur le budget national et celui des PTF s'avère nécessaire

3.4 AXES STRATÉGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES PAR AXE

Le tableau ci-dessous est une synthèse du diagnostic qui identifie des axes stratégiques

embrassant les domaines structurel, organisationnel et fonctionnel du **DNE**. Il se dégage ainsi des forces et faiblesses, des besoins réels à satisfaire, des résultats à atteindre et surtout des pistes d'actions à exécuter afin de rendre le Dispositif national d'évaluation performant.

Tableau synthétique de l'analyse

AXES STRATÉGIQUES	BESOINS IDENTIFIÉS	RÉSULTATS	FORCES
1. Création, ancrage institutionnel et politique, visibilité du DNE et sa cohérence avec les cadres existants.	• Recherche d'un mécanisme de pilotage du système éducatif • Affirmation administrative et politique • La familiarisation avec le dispositif • Une complémentarité et une synergie d'action dans l'atteinte des objectifs du système éducatif	• Eclairer et renseigner les décideurs dans leurs prises de décision sur les politiques éducatives • Accorder à la structure un poids administratif et politique • Connaître le dispositif • Contribuer à atteindre les objectifs	• Décret de création de la structure • Installation de la structure au sein du Cabinet • Erection de la structure en Direction centrale • Nomination d'un directeur et de sous-directeurs • La désignation des Points focaux • Le DNE occupe une place stratégique au sein du Cadre de Référence national des évaluations
2. Structuration organisationnelle pour le fonctionnement du DNE	• Gestion efficace de la structure • Dotation de la structure en personnel qualifié	• Accomplir efficacement les missions et exécuter les tâches	• Organigramme du DNE-Liste du personnel
3. Formation et capacitation du personnel du DNE	• La performance des agents	• Bien outillés les agents	• Disponibilité des agents
4. Le financement du DNE	• Un meilleur fonctionnement de la structure	• Faire fonctionner correctement la structure	• Disponibilité des agents
5. Le mécanisme de coordination et suivi-évaluation du DNE	• La dynamique de la structure	• Adapter le dispositif	• Rencontres formelles et statutaires

AXES STRATÉGIQUES	FAIBLESSES	PISTES D' ACTIONS
1. Création, ancrage institutionnel et politique, visibilité du DNE et sa cohérence avec les cadres existants.	• Insuffisamment diffusé • Nécessité d'une clarification des statuts (CN, RN, DNE) • Exiguïté des locaux qui abritent la structure • Pas suffisamment d'interaction avec les deux autres ministères en charge de l'Education, en dehors de la Task force qui est moins perceptible dans les évaluations des acquis scolaires • Les Points focaux ne maîtrisent pas bien leurs tâches • Les résultats de l'évaluation des acquis scolaires ne sont pas suffisamment diffusés. • Les EGENA ne sont pas suffisamment outillés pour l'occupation des postes de responsabilité en vigueur dans le DNE reste à déplorer	• Faire une large diffusion de ce Décret • Travailler à clarifier les statuts et missions des (CN, équipe nationale/ RN, DNE) • Doter le DNE de locaux adéquats- et suffisamment équipés • Créer un mécanisme d'interaction en évaluation des acquis scolaires entre les ministères en charge de l'Education • Il faut outiller les Points focaux ; disposer d'un bon plan de communication ; améliorer la gouvernance du DNE par l'élaboration de textes et leur application. - Diffuser les résultats de l'évaluation des acquis scolaires à tous les niveaux. • Opérationnaliser ses recommandations
2. Structuration organisationnelle pour le fonctionnement du DNE	• Insuffisance de personnel qualifié • Bicéphalisme dans l'occupation des postes	• Doter le DNE de personnel suffisant et qualifié • Eviter les doublons
3. Formation et capacitation du personnel du DNE	• Agents insuffisamment formés	• Renforcer les capacités par la formation continue et le recrutement de personnel compétent. • Organiser des voyages d'échanges d'expériences.
4. Le financement du DNE	• Absence de budget de fonctionnement	• Allouer un budget de fonctionnement conséquent • Mobiliser des fonds qui viendraient des PTF
5. Le mécanisme de coordination et suivi-évaluation du DNE	• Pas de mécanisme de coordination et de suivi-évaluation	• Mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation

3.5 PLAN D'ACTION 2026-2028 DE LA STRATÉGIE ET SON ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Le diagnostic ayant été fait à partir des sept (05) axes stratégiques, la logique recommande de s'appuyer sur ces sept (05) leviers pour bâtir

la charpente de la stratégie. Pour chaque axe, il est défini un objectif stratégique. De cet objectif stratégique, les effets attendus sont recensés afin de présenter les actions qu'il conviendrait d'entreprendre. Ce Plan d'Action dans lequel sont logés tous les éléments essentiels de la stratégie se présente ainsi :

Plan d'action 2026-2028

CODES	ACTIVITES	INDICATEURS	INDICATEURS	STRUCTURE RESPONSABLE	STRUCTURES PARTENAIRES
	Objectif général : Renforcer le système national d'évaluation existant (DNE) et mettre à la disposition du système éducatif ivoirien un Dispositif national d'évaluation performant				
	Axe stratégique1 : Création, ancrage institutionnel et politique, visibilité du DNE et sa cohérence avec les cadres existants				
A.1.1	1) Transmission d'une copie du Décret dans toutes les structures centrales et déconcentrées des ministères en charge de l'Education	Plus de 50% des structures des ministères sont en possession du Décret	Décret/ Rapport d'activités	Ministères en charge de l'Education	Partenaires sociaux et financiers
A.1.2	2) Publication du Décret au journal officiel de l'Etat	Le journal officiel consacrant une page de publication au Décret est disponible	Journal Officiel	Ministères en charge de l'Education	Autres ministères en charge de l'Education
A.1.3	3)Organisation d'un atelier sur les missions du DNE au profit des premiers responsables des Cabinets des ministères en charge de l'Education	- Le rapport d'organisation de l'atelier - La liste des participants	Rapport de l'atelier et liste de présences	PASEC	Ministères en charge de l'Education
A.1.4	1)Location de bâtiment adéquat et équipé au profit du DNE	Un bâtiment adéquat et bien équipé	Mise à disposition de bâtiment	Ministères en charge de l'Education	Ministère des Finances

CODES	PROGRAMMATION PHYSIQUE							PROGRAMMATION FINANCIERE (EN MILLIERS DE FCFA)						COUT TOTAL
	Court Terme				Moyen terme		Long terme	Court Terme				Moyen terme	Long terme	
	T 1	T 2	T 3	T 4				T 1	T 2	T 3	T 4			
A.1.1				x							350			350
A.1.2					x						PM			PM
A.1.3				x							63 000			63 000
A.1.4							x				405 000			405 000

CODES	ACTIVITES	INDICATEURS	INDICATEURS	STRUCTURE RESPONSABLE	STRUCTURES PARTENAIRES
	Objectif général : Renforcer le système national d'évaluation existant (DNE) et mettre à la disposition du système éducatif ivoirien un Dispositif national d'évaluation performant				
	Axe stratégique1 : Création, ancrage institutionnel et politique, visibilité du DNE et sa cohérence avec les cadres existants				
A.1.5	Création d'une cellule technique et d'un comité d'orientation	Textes fondamentaux de création de la cellule Plan d'activités	Existence d'un texte fondamental	Ministères en charge de l'Education	PASEC
A.1.6	Organisation de formation pour les Points focaux autour du rôle qu'ils doivent jouer dans le dispositif	Les rapports d'organisation de formation et les listes de présence	Existence de rapports de formations et liste de présences	Ministères en charge de l'Education	PASEC
A.1.7	Mise en place d'un Plan de communication	Un Plan d'action opérationnel avec un programme d'activités réalisable	Existence d'un Plan de Communication	Ministères en charge de l'Education	Autres ministères (communication et information...)
A.1.8	Organisation d'ateliers de diffusion des résultats des évaluations nationales et internationales	Es, les rapports d'organisation de formation et les listes de présences	Existence des rapports d'ateliers et liste de présences	Ministères en charge de l'Education	PASEC
A.1.9	Lancement d'un « Appel à candidature » pour occuper les postes de responsabilité au sein de la structure	Les dossiers d'appel à candidature et les PV de recrutement	Existence de communiqué	Ministères en charge de l'Education	Ministère de la Fonction publique
	Axe stratégique 2 : Structuration organisationnelle et fonctionnement du DNE				
A.2.1	Recrutement d'agents qualifiés et en nombre suffisant au profit de la structure	Revoir l'effectif des agents et leur niveau de qualification	Liste nominative des agents	Ministères en charge de l'Education	PASEC

CODES	PROGRAMMATION PHYSIQUE							PROGRAMMATION FINANCIERE (EN MILLIERS DE FCFA)						COUT TOTAL	
	Court Terme				Moyen terme		Long terme	Court Terme				Moyen terme	Long terme		
	T 1	T 2	T 3	T 4				T 1	T 2	T 3	T 4				
A.1.5					x						36 000			36 000	
A.1.6						x						74 400		74 400	
A.1.7						x						30 000		30 000	
A.1.8						x	x					PM	PM	PM	
A.1.9						x						PM		PM	
A.2.1						x						PM		PM	

CODES	ACTIVITES	INDICATEURS	INDICATEURS	STRUCTURE RESPONSABLE	STRUCTURES PARTENAIRES
	Objectif général : Renforcer le système national d'évaluation existant (DNE) et mettre à la disposition du système éducatif ivoirien un Dispositif national d'évaluation performant				
	Axe stratégique 3 : Capacitation/Renforcement des compétences du personnel				
A.3.1	Organisation d'ateliers de formations en lien avec les besoins de la structure	Les rapports de tenue d'ateliers et de formations	Existence de rapports et liste de présences	PASEC	Ministères en charge de l'Education
A.3.2	Organisation de voyages d'études pour partage d'expériences et acquisition de meilleures pratiques	Les comptes rendus et les rapports de missions effectuées	Existence de rapport de mission	PASEC	Ministères en charge de l'Education
	Axe stratégique 4 : Le financement du fonctionnement du DNE				
A.4.1	Allocation de budget conséquent de fonctionnement au DNE	Une ligne budgétaire, prévoir des rapports d'audits	Existence de ligne budgétaire	Ministères en charge de l'Education	PTF
A.4.2	Plaidoyer auprès des PTF afin de mobiliser les fonds nécessaires pour accompagner la structure	Nombres de rencontres et de concertations	Existence de rapports de rencontres	Ministères en charge de l'Education	PASEC
	Axe stratégique 5: Le mécanisme de coordination et suivi-Evaluation de la stratégie				
A.5.1	Mise en place d'un mécanisme de coordination et suivi-évaluation formel et structuré	Planning d'activités	Existence d'un Planning d'activités	Ministères en charge de l'Education	PASEC
TOTAL GENERAL					

CODES	PROGRAMMATION PHYSIQUE							PROGRAMMATION FINANCIERE (EN MILLIERS DE FCFA)						COUT TOTAL
	Court Terme				Moyen terme		Long terme	Court Terme				Moyen terme	Long terme	
	T 1	T 2	T 3	T 4				T 1	T 2	T 3	T 4			
A.3.1						x						55 800		55 800
A.3.2						x	x					47 000	47 000	87 000
A.4.1						x						125 000		125 000
A.4.2						x	x					PM	PM	PM
A.5.1						x	x					20 000	10 000	30 000
TOTAL GENERAL														906 550 000

Arrêté le montant du présent **Plan d'Action** à la somme de neuf cent six millions cinq cent cinquante mille (**906 550 000**) francs CFA

3.6 MÉCANISME DE COORDINATION ET SUIVI-ÉVALUATION

La mise en place d'un mécanisme de coordination et suivi-évaluation est indispensable. Elle est un mécanisme de régulation de la mise en œuvre de la stratégie et de la bonne exécution des activités du plan d'action. Il va permettre la redevabilité des parties prenantes auprès de tous les acteurs du système éducatif ivoirien. Il est également question de créer les conditions indispensables qui renforcent l'implantation du DNE dans les sphères institutionnelle et politique. Cette tâche sera confiée au Comité d'orientation qui sera créé.

La coordination sera assurée par ce comité placé sous la présidence du ministre en charge de l'Education nationale et de l'Alphabétisation. Quant aux vice-présidences, elles seront assurées par les ministres des autres départements. C'est une cellule composée des structures centrales et déconcentrées des départements ministériels concernés directement, ainsi que des représentants de la société civile et des PTF. Les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du comité d'orientation du DNE seront précisés par arrêté du ministre en charge de l'Education nationale et de l'Alphabétisation.

La cellule de coordination est assistée par un secrétariat technique qui est la cellule technique du DNE.

Le suivi se fera sous forme de bilan annuel et de bilans à mi-parcours. Les principaux outils qui permettront de faire le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie seront le Plan d'action, les programmes et les rapports d'activités des structures impliquées dans la conduite des évaluations.

4

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN D'ACTION

Il est question de mettre à la disposition du DNE, des moyens financiers conséquents pour son fonctionnement. En termes de stratégie de financement, il sied dans un premier temps de finaliser/actualiser un Plan d'action réaliste et réalisable. Dans un second temps, il faudra aussi élaborer un budget de fonctionnement avec une identification des actions prioritaires à forts impacts. Ces deux outils sont des référentiels qui permettront aux premiers responsables du ministère de solliciter une allocation budgétaire conséquente en s'adressant à l'Etat, de faire un plaidoyer au niveau communautaire et auprès des PTF afin de mobiliser les fonds nécessaires pour financer cette stratégie et ce Plan d'action.

CONCLUSION

Le rapport diagnostic a mis l'accent sur la stratégie de renforcement du DNE qui se veut un référentiel qualitatif en vue de l'amélioration du système éducatif de la République de Côte d'Ivoire (RCI). Il a été élaboré en collaboration avec les acteurs-clés de la chaîne des évaluations à grande échelle des apprentissages du pays et s'identifie comme une sorte de bréviaire qui orientera les politiques éducatives dans les prises de décisions.

Convaincu de la nécessité de disposer d'un instrument d'amélioration et de renforcement des capacités opérationnelles de ce Dispositif national d'évaluation, les plus hautes autorités du secteur éducatif du pays n'ont ménagé aucun effort pour faciliter les activités d'investigation de l'élaboration de ce rapport diagnostic.

Notre ultime souhait est que cette stratégie puisse servir de levier pour mobiliser davantage tous les acteurs du système éducatif ivoirien, autour de la problématique de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes et structures consultées

- Madame Anastasie Kacou SEPOU, Directrice -adjointe de Cabinet, au MENA ;
- Madame Binta TABOURE de l'Agence française de Développement ;
- Monsieur Kouamé Germain KPRIE Directeur de l'Enseignement secondaire de MCA Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Nakakpanlan COULIBALY, CN de la CONFEMEN ;
- Madame Koué Gnaly Josseline Egni-Avi, Adjointe CN de la CONFEMEN ;
- Monsieur André DELOH, RN PASEC (liste de présence réunion avec DVSP et équipe PASEC) ;
- Madame Sabina VIGANI, ex-Cheffe de file des Partenaires GLPE ;
- Monsieur Alain Charles KLA de la faitière syndicale- plateforme éducation/formation ;
- Madame Emma Nadège DIABAGATÉ du Réseau des dynamiques Institutrices de Côte d'Ivoire (REDICI) ;
- Liste des structures centrales (cf liste de présence) ;
- Les structures déconcentrées (cf liste des DR et IEPP).

I.1 Liste de présence d'entretien avec les Représentants des structures centrales et déconcentrées

Objet : ATTEU DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'EVALUATION ENIA 2023 EN REGIONS
SITE 5 : DRENA ABIDJAN 1 (C.N.M.S.) (ABIDJAN1, ABIDJAN2, ABIDJAN 4, ABOISSO, AGBOVILLE, GRAND-BASSAM)

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCT	FONCTION	CONTACT	Adresse E MAIL	ENGAGEMENT
01	ALABA ABEL DESIRE	DRENA	DRENA	0777155041	alaba.abel@gmail.com	
02	DIAHOURI ISSOU	DRENA	SG DRENA	0777155041	diahourissou@gmail.com	
03	N'GBESSO AMEN	DRENA	DRENA	0777155041	n'gbesso.amen@gmail.com	
04	Mme NGORAN FENE ANITA	DRENA	DRENA	0777155041	ngoran.fene@gmail.com	
05	Atteline Aboulay Sylva	DRENA	DRENA	0777155041	atteline.aboulay@gmail.com	
06	LAWSON SILVERE	DRENA	DRENA	0777155041	lawson.silvere@gmail.com	
07	OTCHOUPOU N'TASE	DRENA	DRENA	0777155041	otchoupo.n'tase@gmail.com	
08	KONE KAMAKO	DRENA	DRENA	0777155041	kone.kamak@gmail.com	
09	NARRASSOUBA YASSOUNGO	DRENA	DRENA	0777155041	narrassouba.yassoungo@gmail.com	
10	AKEREBI ERIKA	DRENA	DRENA	0777155041	akerebi.erika@gmail.com	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCT	FONCTION	CONTACT	Adresse E MAIL	ENGAGEMENT
11	KOUAKOU N'GUESSAN DAVID	DRENA	DRENA	0777155041	kouakou.nguessan@gmail.com	
12	KOFFI NGUESSAN ROBINSON	DRENA	DRENA	0777155041	koffi.nguessan@gmail.com	
13	KOFFI NGUESSAN ROBINSON	DRENA	DRENA	0777155041	koffi.nguessan@gmail.com	
14	AKOU SIBA EMMANUEL	DRENA	DRENA	0777155041	akou.siba@gmail.com	
15	PERE KOUASSI ALFRED	DRENA	DRENA	0777155041	pere.kouassi@gmail.com	
16	Mme YAPO ANTOINETTE NTAMPE	DRENA	DRENA	0777155041	ymape.antoine@gmail.com	
17	Mme NGORAN FENE ANITA	DRENA	DRENA	0777155041	ngoran.fene@gmail.com	
18	GUEREY MONIKA BERNE	DRENA	DRENA	0777155041	guerey.monika@gmail.com	
19	KOUAN LOUKAY NIGALI	DRENA	DRENA	0777155041	kouan.loukay@gmail.com	
20	BASSO Mamadou	DRENA	DRENA	0777155041	basso.mamadou@gmail.com	
21	KORANDJI GUY	DRENA	DRENA	0777155041	korandji.guy@gmail.com	
22	KOUAME YAO FELIX	DRENA	DRENA	0777155041	kouame.yao@gmail.com	
23	MARSDOU FOFANA	DRENA	DRENA	0777155041	marsdou.fofana@gmail.com	
24	AVE BEIRP MENEY	DRENA	DRENA	0777155041	ave.beirp@gmail.com	
25	KOUILIBY KATANA DRAHANE	DRENA	DRENA	0777155041	kouiliby.katana@gmail.com	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCT	FONCTION	CONTACT	Adresse E MAIL	ENGAGEMENT
26	KOUAKOU DANABIA	DRENA	DRENA	0777155041	kouakou.danabia@gmail.com	
27	Mme YAPO ANTOINETTE NTAMPE	DRENA	DRENA	0777155041	ymape.antoine@gmail.com	
28	LEONE FAIRY	DRENA	DRENA	0777155041	leone.fairy@gmail.com	
29	MOUSSA DIEMOU	DRENA	DRENA	0777155041	moussa.diemu@gmail.com	
30	DUEDE JEAN-CLAUDE	DRENA	DRENA	0777155041	duede.jean-claude@gmail.com	
31	GLE REE BORIS D	DRENA	DRENA	0777155041	gle.ree@gmail.com	
32	N DA DIRMONE	DRENA	DRENA	0777155041	n.da.dirmone@gmail.com	
33	AMOUSSO K. GILLO	DRENA	DRENA	0777155041	amoussok.gillo@gmail.com	
34	Mme NGORAN FENE ANITA	DRENA	DRENA	0777155041	ngoran.fene@gmail.com	
35	KOUAME JULIUS NGUESSAN	DRENA	DRENA	0777155041	kouame.julius@gmail.com	
36	NDUMA HERVE	DRENA	DRENA	0777155041	nduma.herve@gmail.com	
37	KOUASSI NGORAN	DRENA	DRENA	0777155041	kouassi.ngoran@gmail.com	
38	KOUASSI NGORAN	DRENA	DRENA	0777155041	kouassi.ngoran@gmail.com	

I.2 Liste de présence de la réunion de travail avec les agents du DNE et l'équipe PASEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
ET DE L'ALPHABÉTISATION

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DIRECTION DE LA VEILLE ET DU SUIVI
DES PROGRAMMES

Abidjan, le 04 NOV 2024

LISTE DE PRÉSENCE

Objet : Remarque aux experts Constructivistes - Évaluation de la Définition
Analyse des DNE

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact	Adresse Email	Signature
1.	André Delahaye	Dir AUP	0707462360	delahaye@univ-ivoire.ci	
2.	Zoungbana Jean	Conseiller	70252464	zoungbana.jean@univ-ivoire.ci	
3.	COULIBALY BAKAR PANLAN	C.N.	0745818111	oulibalybakarpanlan@gmail.com	
4.	Kouassi Koffi	S/O	0708308849	koffikoffi@gmail.com	
5.	KOUAO EPOU N'GOUA	INTÉRIEURE	0505920979	kouaoepou@gmail.com	
6.	NGUESSAN Amandine	Gestionnaire	0708993966	nguessan.amandine@gmail.com	
7.	RIMO GABRIEL	SACRÉ	0709055180	rimogabriel@gmail.com	
8.	FE JUSTIN	CHEF DES	0709247172	justinfejustin@gmail.com	
9.	THIET AUGUSTE ACUA	Gestionnaire	0777065069	thietauguste@gmail.com	
10.	BONGUA YASTINE	Gestionnaire	0777065069	yastinebongua@gmail.com	
11.	SORO GERMAINE	Gestionnaire	0747113326	germainesoro1974@gmail.com	
12.	DON Solange	Adjointe	0707184649	mdkuchah@gmail.com	

13.	BOLA ARTAIDE	Chf de file	075370710	artaidelabola@gmail.com	
14.	BOUA PAUL		078906214	boupaule@gmail.com	
15.					

Annexe 2 : Liste des documents exploités

- La loi n° 2015-635 portant modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'Enseignement.
- La Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'Enseignement.
- Le Décret n°2014-678 du 05 novembre 2014 portant création de la Direction de Veille et du Suivi de Programmes (DVSP) ;
- Le Décret n°2021-456 du 08 septembre 2021 portant organisation du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation ;
- Le Plan sectoriel Education/Formation (PSE/F 2015/ 2025) ;
- L'organigramme du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation ;
- L'organigramme de la Direction de Veille et du Suivi des Programmes (DVSP) ;
- Le Pacte de Partenariat pour l'amélioration des apprentissages fondamentaux, pour une transformation de l'éducation de base 2023/2024 à 2028/2029 ;
- Le rapport de synthèse des concertations nationales sur les Etats généraux de l'Education (19 Juillet 2021 au 13 Avril 2022) ;
- Une communication de la Direction de Veille et du Suivi des Programmes (DVSP) sur les outils d'évaluation (communication présentée par Monsieur André DELOH) ;
- Le document de présentation de la Direction de Veille et du Suivi des Programme (DVSP) du service de la communication de la structure ;
- Le Cadre national de Référence, en évaluation des apprentissages (MENA. Août 2023)
- Le tableau synoptique du personnel de la DVSP.

Annexe 3 : Guides d'entretiens et de réunions de travail

3.1 Guide de réunion

Préambule

Développer une stratégie commune et détaillée pour renforcer le DNE en abordant tous les aspects nécessaires à la mise en œuvre efficace de ses missions.

Ordre du jour et points de discussion

1. Ouverture de la réunion

- Introduction des participants et rappel des objectifs de la réunion.
- Présentation du contexte et des défis actuels auxquels le DNE est confronté.

2. Ancrage Institutionnel du DNE

- Évaluation de l'ancrage institutionnel actuel : le DNE est-il bien positionné dans le système éducatif ?
- Besoin de collaboration : comment améliorer la coordination avec les autres entités du Ministère de l'Éducation et les institutions partenaires ?

3. Clarification des missions et du champ de compétences

- Analyse des missions actuelles : quelles sont les missions principales du DNE et nécessitent-elles un ajustement ?
- Étendue des compétences : faut-il élargir les compétences du DNE pour inclure d'autres domaines ?

4. Profil et formation du personnel

- Discussion sur les profils actuels des agents qui pilotent le DNE.
- Identification des besoins en formation et des compétences à renforcer pour une meilleure efficacité du DNE.
- Recommandations et suggestions sur le recrutement de personnel supplémentaire, si nécessaire.

5. Ressources matérielles et financières

- Évaluation des ressources matérielles disponibles et des besoins additionnels.

- Analyse du financement actuel : identification des sources de financement et exploration des opportunités de partenariat.
- Propositions de mobilisation de fonds par les partenaires locaux et internationaux.

6. Activités réalisées et planification future

- Présentation des activités actuelles et évaluation de leur impact sur l'Éducation.
- Plan d'action pour les activités futures, incluant des objectifs spécifiques et des indicateurs de performance.
- Discussion des outils et méthodes pour une meilleure collecte et analyse des données.

7. Analyse des forces et faiblesses du DNE

- Identification des forces internes du DNE et des pratiques exemplaires.
- Analyse des faiblesses actuelles et des obstacles à surmonter.
- Suggestions de stratégies pour maximiser les forces et y remédier
- Identification des forces internes du DNE et des pratiques exemplaires.
- Analyse des faiblesses actuelles et des obstacles à surmonter.
- Suggestions de stratégies pour maximiser les forces et remédier aux faiblesses identifiées.

8. Utilisation et diffusion des résultats

- Amélioration de la communication des résultats aux décideurs et autres parties prenantes.
- Stratégies pour renforcer l'impact des évaluations sur les politiques éducatives.
- Élaboration de recommandations pour optimiser l'usage des résultats du DNE dans la planification éducative.

9. Synthèse et clôture

- Résumé des décisions prises et des actions à entreprendre.
- Calendrier prévisionnel pour la mise en œuvre de la stratégie.
- Assignation des responsabilités pour le suivi des actions et des prochaines étapes.

Conclusion

Cette réunion a permis de rassembler des recommandations concrètes pour le renforcement du DNE, en identifiant les priorités stratégiques et en élaborant un plan d'action structuré pour leur mise en œuvre.

3.2 Guide d'entretien

Préambule

Cet entretien vise à collecter des informations approfondies sur les défis et besoins actuels du (DNE) ainsi qu'à identifier les stratégies possibles en vue de son renforcement.

Thèmes et questions

1. Ancrage institutionnel et coordination

- Quel est l'ancrage institutionnel actuel du DNE au sein du ministère en charge de l'Éducation de votre pays ?
- Avec quelles autres entités du Ministère de l'Éducation collaborez-vous ?
- Quels rapports ont ces entités avec d'autres ministères ou organisations externes ?
- Existe-t-il une coordination efficace avec les autres acteurs impliqués dans l'évaluation ou la réforme éducative ?

2. Missions et champ de compétences

- Pouvez-vous décrire les missions principales du DNE ? Celles-ci sont-elles bien définies et comprises par tous les acteurs impliqués ?
- Quelles sont les compétences couvertes par le DNE ? Existe-t-il des domaines qui nécessitent un renforcement particulier ?

3. Profil du personnel et besoins en formation

- Quels sont les profils des agents qui pilotent le DNE, actuellement (formation, expérience, spécialisation) ?
- Quels sont les besoins de formation pour améliorer les compétences de ce personnel ?
- Quelles compétences manquent-elles au sein de l'équipe, qui nécessiteraient des recrutements spécifiques ?

4. Ressources matérielles et financières

- Quels sont les principaux besoins en ressources matérielles pour le bon fonctionnement du DNE ?
- Le financement actuel est-il suffisant pour mener à bien les activités du DNE ? Quelles sont ses sources de financement ?
- Existe-t-il des partenariats financiers ou techniques parmi les organisations internationales, pour le soutien du DNE ?

5. Activités réalisées et efficacité opérationnelle

- Quelles sont les principales activités réalisées par le DNE (par exemple, collecte de données, analyse des performances scolaires, rapportage) ?
- Que pensez-vous de l'efficacité des actions entreprises jusqu'ici ?
- Quelles sont les méthodologies de collecte et d'analyse de données ? Estimez-vous que cela apportera de réelles améliorations ?

6. Forces et faiblesses du DNE

- Quelles sont, selon vous, les principales forces du DNE dans votre pays ?
- Quels sont les défis ou obstacles majeurs rencontrés (par exemple, insuffisance de ressources, difficultés de coordination) ?
- Avez-vous des suggestions pour renforcer le DNE et améliorer ses performances ?

7. Utilisation des résultats et impact

- Les résultats des évaluations sont-ils utilisés pour influencer la politique éducative ? Comment ?
- Quelles améliorations pourraient être faites pour que les résultats du DNE soient plus utiles aux décideurs ?
- Avez-vous des suggestions pour améliorer la communication des résultats du DNE aux parties prenantes ?



Complexe Sicap Point E, Immeuble C
3^e étage, avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 Dakar Sénégal
Tél. : +221 33 859 29 79 / 33 859 29 91
Fax : +221 33 825 17 70
pasec@confemen.org
www.pasec.confemen.org



@CONFEMEN

